



منظمة الوحدة الافريقية
السكرتاريه
ص. ب. 3243

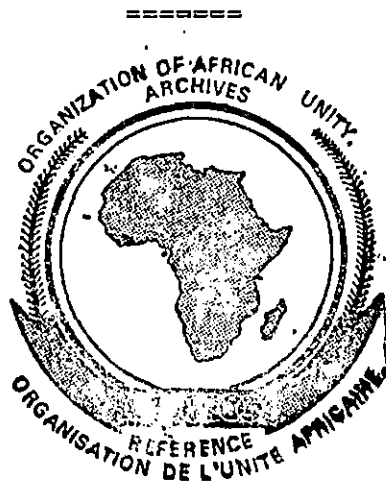
ORGANISATION DE L'UNITE
AFRICAINNE
Secretariat
B. P. 3243

اديس ابابا * Addis Ababa

CM/538 (XXII)
(PART I) Rev. I

CONSEIL DES MINISTRES
Vingt-Deuxième Session Ordinaire
Kampala, 1 - 4 avril 1974

INTRODUCTION AU RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL
ADMINISTRATIF COUVRANT LA PERIODE
DE JUIN 1973 A FEVRIER 1974



Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

1. Au nom de mes collègues, les Secrétaires Généraux Adjoints, au nom de l'ensemble du personnel du Secrétariat et en mon nom personnel, j'ai le plaisir de vous souhaiter la bienvenue à cette 22ème Session du Conseil des Ministres.

2. Je ne crois pas utile de revenir sur les différentes péripéties qui ont jalonné la tenue de cette Session, et qui ont motivé, d'abord la suspension de ses travaux à Addis Abéba, ensuite leur reprise ici à Kampala.

3. Ces péripéties, qui s'apparentent à un cas de force majeure, expliquent que les dispositions de la Charte relatives à la tenue de la Session budgétaire de votre Conseil en Février n'aient finalement pu être respectées.

4. Les Sessions du Conseil des Ministres de l'OUA sont toujours l'occasion d'utiles et fructueux débats sur les divers aspects de la situation de notre continent et de notre Organisation. Aussi c'est avec une grande attention et un grand intérêt qu'elles sont toujours suivies, tant par les observateurs que par nos propres Etats membres.

5. En ce qui concerne plus particulièrement les Sessions budgétaires, pour moins passionnantes que soient, pour l'opinion publique, les questions qui y sont étudiées, elles n'en ont pas moins une grande importance, car

.../...

l'image des activités d'une Organisation n'est, bien souvent que le reflet de l'image de sa situation interne. Cela explique du reste pourquoi le personnel du Secrétariat suit régulièrement les travaux de cette Session avec un intérêt considérable.

6. A cet égard, il est possible d'affirmer que l'image de l'OUA dans le monde depuis les festivités du 10ème Anniversaire a incontestablement grandi. Plusieurs de ses initiatives ont eu dans la vie internationale des conséquences incontestables. De ce fait, l'OUA est aujourd'hui prise, plus que jamais, au sérieux par la Communauté Internationale.

7. Ce résultat n'a pu être atteint, je dois le dire, que grâce aux excellents rapports qui ont existé, de tout temps, entre le Président en Exercice de la 10ème Assemblée des Chefs d'Etat et de Gouvernement, Son Excellence le Général Yakubu Gowon et le Secrétariat Général. Sa direction effective et ses conseils éclairés nous ont été d'une précieuse utilité et nous ne doutons pas qu'ils continuent à l'être. Il en est de même de la direction imprégnée de compétence et de pondération, que le Secrétariat a trouvée, pendant la période de son mandat, dans tous les actes et les conseils de son Excellence le Ministre Okoi Arikpo, Président de votre 21ème Session.

8. En fait de coopération, force nous est de souligner celle dont le Secrétariat a bénéficié de la part du pays qui abrite notre Siège et de son Chef, Sa Majesté Impériale Haile Selassié 1er. Vous avez encore à l'esprit le don que Sa Majesté Impériale a fait à notre Organisation à l'occasion de son 10ème Anniversaire, je veux parler des locaux du Siège du Secrétariat Général, qui nous appartiennent maintenant en pleine propriété à perpétuité. Nous aimerions saisir cette occasion pour remercier une fois de plus Sa Majesté Impériale pour cet acte qui a confirmé aux yeux du monde son souci majeur pour l'idée de l'Unité Africaine.

.../...

9. Enfin, je dois exprimer la gratitude du Secrétariat au Gouvernement et au peuple Ougandais, ainsi qu'à leur prestigieux Chef, le dynamique et courageux homme d'Etat Africain, El Hadj, le Général Idi Amin Dada, pour la promptitude avec laquelle ils ont proposé d'héberger la suite de cette 22ème Session, pour les sacrifices matériels qu'ils ont spontanément consenti à cet effet, et pour l'accueil chaleureux qu'ils nous ont prodigué à notre arrivée et qu'ils continuent à nous prodiguer sur cette terre hospitalière d'Ouganda.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

10. La période qui s'achève a vu le Secrétaire Général de l'Organisation poursuivre auprès de nombreux Etats membres les visites de prise de contact qu'il avait entreprises l'année dernière. En juillet 1973, sur l'aimable invitation du Gouvernement du Botswana, l'occasion a été donnée pour la première fois à un Secrétaire Général de l'OUA de traverser le Zambèze, voire d'effectuer une visite à la frontière même de l'Afrique du Sud. Cette tournée a eu un grand retentissement dans l'ensemble de l'Afrique australe et le Secrétaire Général en a tiré la conclusion que de tels voyages par des responsables des Etats africains membres de l'OUA dans cette partie de l'Afrique (c'est-à-dire au Botswana, Lesotho et Swaziland) sont d'une utilité incontestable pour le moral de nos compatriotes de cette partie du continent.

11. Le Secrétaire Général a également effectué deux voyages en Afrique Occidentale, séjours dont le dernier lui a permis de prendre contact avec les problèmes posés par la sécheresse dans la zone sahélienne. Il lui reste maintenant à prendre contact avec un certain nombre de pays d'Afrique australe et avec Madagascar, seuls Etats membres qu'il n'ait pas encore visités.

12. Votre Conseil est appelé à se pencher sur un ordre du jour dans lequel figurent un certain nombre de questions financières, un certain nombre de questions administratives et quelques points d'ordre économique et politique, la conjoncture étant telle qu'il est impossible d'éviter entièrement la discussion sur ces points bien que la Session soit essentiellement budgétaire.

.../...

13. Parmi les questions proprement budgétaires figure naturellement l'étude du projet de budget pour l'année fiscale 1974-75. Ce projet de budget, qui s'élève à EU\$ 6.223-245, accuse une augmentation d'à peu près 35% par rapport au budget voté l'an dernier. Il faut cependant dire que dans ce chiffre est incluse la somme de 600.000 dollars que le Comité Consultatif propose à votre ratification comme subventions pour cinq Organisations panafricaines cette année. Il va sans dire que l'espoir du Secrétariat est de voir ce budget adopté sans trop de modifications, car le Comité Consultatif, avant de l'adopter et de vous le proposer, l'a examiné avec la vigilance que nous lui connaissons tous.

14. Il s'agira aussi, parmi les questions budgétaires, d'examiner trois importants documents : le Rapport financier pour l'année 1972/73, l'état des contributions au budget 1973/74 qui montre qu'à ce jour, c'est-à-dire à deux mois de la fin de la présente année fiscale, les contributions versées par les Etats membres représentent moins de 50% du budget voté, et le rapport des contrôleurs externes aux comptes pour l'année 1972/73. Ce rapport, examiné en détail par le Comité Consultatif, formule quelques critiques et suggestions dont le Secrétariat tiendra compte dans l'avenir.

15. Sur le plan administratif, votre Conseil est tout d'abord appelé à statuer sur les demandes formulées par plusieurs Organisations panafricaines en vue de bénéficier du Statut d'Observateur auprès de l'OUA. Dans le même esprit, il est appelé à se pencher sur un projet d'Accord de Coopération entre l'OUA et le PNUD. Cette question avait été examinée par votre Conseil il y a quelques années. Elle revient devant vous dans une perspective améliorée qui devrait amener le Conseil à adopter une attitude positive et définitive sur cette question.

16. En ce qui concerne le problème des conditions de service de l'OUA, le Conseil des Ministres se rappellera qu'au cours de la 20ème Session Ordinaire, après avoir procédé à une critique de l'attitude de certains fonctionnaires et de certains aspects des conditions de service de notre Organisation, le Secrétaire Général s'était engagé devant vous à procéder à une étude détaillée desdites conditions de service et à vous soumettre éventuellement des textes amendés et améliorés. Grâce à la collaboration

.../...

du personnel à différents niveaux le Secrétariat Général a pu mettre définitivement au point à cet effet les documents suivants :

- a) Statut du Personnel révisé ;
- b) Statut révisé pour le personnel non-statutaire ;
- c) Nouveaux taux des indemnités de séjour et remarques sur l'indemnité d'ajustement de poste ;
- d) Mémoire sur la question de quota dans le recrutement du personnel.

17. Ces documents ont été soumis par le Secrétariat Général au Comité Consultatif pour les questions budgétaires et administratives pour étude et avis. Mais vu leur présentation tardive au Comité Consultatif, dû à l'étude minutieuse que le Secrétariat Général a dû apporter à leur confection, le Comité a décidé de se pencher sur leur étude aussitôt que possible après la présente Session et sera sans doute, il faut l'espérer, en mesure de soumettre ses commentaires à une prochaine Session du Conseil des Ministres pour décision. Ceci est aussi le cas pour les Rapports Adu, Younis et Osindero ainsi que les commentaires du Secrétaire Général Administratif les concernant.

18. Le Secrétaire Général Administratif souhaite vivement que dans l'intérêt du moral du personnel de l'Organisation, le Conseil des Ministres soit amené à décider définitivement sur ces problèmes dans un proche avenir.

19. En ce qui concerne les problèmes de structure trois documents sont soumis à votre appréciation :

- a) un rapport sur la restructuration du Bureau des Réfugiés, établi sur la base des recommandations tant du Comité de Coordination de ce Bureau, lequel agissait sur mandat de votre Conseil, que de la Commission des Dix que votre Conseil a chargée de suivre les problèmes des réfugiés ;
- b) un rapport proposant le rattachement au Secrétariat Général du Centre de Recherches Linguistiques et Historiques par Traditions Orales de Niamey et, concomitamment, la fermeture du Bureau des Publications installé dans cette ville et dont l'inefficacité sinon l'inutilité, avait déjà été portée à l'attention de votre Conseil ;

.../...

c) un document déjà adopté par le Comité de Libération et qui est relatif à la structure, au fonctionnement et à la gestion du Secrétariat Exécutif du Comité de Libération. Ce document a été préalablement étudié et adopté conjointement par le Comité Consultatif sur les questions budgétaires et par la Commission permanente de l'administration et des finances du Comité de Libération à la requête même de votre Conseil. Son adoption mettra un point final au genre de controverses soulevées ici même l'an dernier à propos de la gestion du Secrétariat Exécutif du Comité de Libération.

20. En dehors de ces documents et rapports d'intérêt budgétaire ou administratif quelques autres rapports sont soumis à votre attention :

- un rapport sur l'état de l'assistance technique fournie par l'OUA à la Guinée Equatoriale ;
- un rapport sur la Guinée Bissau et la demande d'aide financière présentée par cet Etat ;
- un rapport sur la création d'un Secrétariat Ad Hoc chargé d'assister les Etats africains dans les négociations avec la CEE ;
- un rapport sur la sécheresse dans la région sahélienne ;
- une proposition de parrainage par l'OUA de la candidature de Mr M'Bow au poste de Directeur Général de l'UNESCO, candidature déjà parrainée par le Groupe Africain auprès de l'UNESCO et par le Bureau des Pays non-alignés qui vient de clôturer ses travaux à Alger.

21. Il ressort de cette énumération que votre Conseil a en perspective une activité considérable en matière administrative dans les quatre jours de travail effectif qui lui sont assignés.

22. Cependant de même que l'an dernier la Session budgétaire avait donné lieu à de nombreux débats politiques à cause du blocus de la Zambie par Ian Smith, de même, cette année, il ne sera pas possible d'éviter toute discussion politique du fait de la crise du Moyen Orient, des problèmes soulevés par les perspectives de coopération arabo-africaine ouvertes par les décisions de la 8ème Session Extraordinaire du Conseil des Ministres et du fait des diverses implications de l'embargo sur le pétrole et de ses effets sur les pays africains.

.../...

23. Sur le plan politique, quatre domaines méritent l'examen de votre Conseil :

- en Guinée Bissau, la persistance de la présence des colonialistes portugais appelle une action urgente pour y mettre un terme. La Commission de la Défense, siégeant récemment à Conakry a déjà examiné cette question et propose des mesures pratiques à votre attention ;
- en Afrique australe, il convient de se féliciter tout particulièrement des succès récemment enregistrés, d'une part par le FRELIMO et qui témoignent de l'intensification de la lutte et de l'élargissement incontesté du champ de ses activités militaires, et, d'autre part, par les combattants du ZANU, dont les activités sèment l'insécurité jusqu'à Salisbury ;
- au Moyen-Orient, Israël s'est maintenant, grâce à la vigilance de l'Egypte et à la pression de l'opinion internationale, retiré de la rive occidentale du Canal de Suez. Mais la bataille fait toujours rage sur le Golan, et cela exige la poursuite de toutes les actions entreprises en faveur de l'instauration d'une paix définitive dans cette région ;
- enfin, dans le domaine de la coopération arabo-africaine, il pourrait s'avérer convenable d'examiner les initiatives prises de part et d'autre pour concrétiser cette coopération afin de garantir que cette dernière s'engage, dès le départ, dans une voie qui tienne compte des intérêts bien compris des uns et des autres.

24. Sur le plan économique, les questions les plus urgentes concernant le fonds panafricain des télécommunications et le transport maritime ont été portées à votre ordre du jour, mais la situation a été, il faut le dire, bien plus préoccupante à cause des augmentations de prix sur le pétrole et d'autres produits essentiels à la marche des économies des Etats africains.

25. La 8ème Session Extraordinaire avait mis en place, à cet égard, une Commission ministérielle de Sept Etats membres chargés d'étudier les effets de cette situation sur les pays africains et les moyens d'alléger les difficultés. Le rapport de cette Commission sera soumis à votre attention et commenté, en l'absence du Président du Comité, votre Collègue le Ministre des Affaires étrangères de la République Démocratique du Soudan, Son Excellence, le Dr. Mansour Khalid, par un rapporteur de circonstance désigné par la Commission.

Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

26. Vous avez toujours consacré à l'examen des problèmes soumis à votre considération une attention bienveillante et tout le sérieux requis par l'importance des sujets discutés. Le Secrétariat espère vivement qu'en cela la présente Session ne sera pas différente des précédentes et que vos délibérations se concrétiseront par des décisions murement réfléchies qui auront un impact positif sur l'avenir de notre Organisation.



AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

1974-02-27

Introduction to the Report of the Administrative Secretary General Covering the Period from June 1973 to February 1974.

Organization of African Unity

Organization of African Unity

<https://archives.au.int/handle/123456789/9257>

Downloaded from African Union Common Repository